

» PRESSE NATIONALE

Politique



ÉLEVÉ À LA DIGNITÉ DE GÉNÉRAL D'ARMÉE : LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES PORTE SES CINQ ÉTOILES DEPUIS HIER

Cinq étoiles scintillent désormais sur les épaules du chef d'état-major général des armées, Lassina Doumbia. Élevé à la dignité de général d'armée, le patron de la grande muette a reçu, hier, lundi 5 janvier 2026, son nouveau galon des mains du ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara. « Je voudrais, au nom de SEM Alassane Ouattara, Président de la République, Chef Suprême des Armées, adresser mes vives et chaleureuses félicitations au général d'armée Lassina Doumbia, chef d'état-major général des armées qui, dès ce jour, porte avec fierté, dignité et responsabilité les insignes de grade de général d'armée », s'est félicité le premier responsable de la défense nationale. Ainsi, le chef d'état-major général des armées est le premier officier général ivoirien à atteindre ce sommet, fruit de son engagement et de ses efforts déployés pour la transformation en profondeur de l'armée au sortir des crises qui ont secoué la Côte d'Ivoire.



SÉCURITÉ DANS LE NORD / DEPUIS KORHOGO - TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA AUX FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ : « LE CHEF D'ÉTAT COMpte BEAUCOUP SUR VOUS »

Le ministre d'État, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, a partagé, le 31 décembre 2025, un repas de corps avec les éléments du 4e Bataillon d'infanterie de Korhogo. Il s'est réjoui de partager ce repas en cette fin d'année. « Le Président de la République me demande de vous saluer et vous féliciter dans la zone opérationnelle Nord. Votre engagement, ici, permet aux Ivoiriens d'être en paix et d'être en sécurité. Et le Président de la République me charge de vous féliciter et de vous demander de continuer dans la tâche... Félicitations, continuez, le Chef d'État compte beaucoup sur vous », a déclaré le ministre d'État, en présence du préfet de région du Poro, préfet du département de Korhogo, André Epkonon Assoumou ; du député-maire de Korhogo, Ouattara Lacina ; ainsi que des chefs traditionnels et religieux ; et des différents corps constitués.

Economie



FILIÈRE AVICOLE : SUSPENSION DE LA TVA DE 18 % SUR L'ALIMENT DE VOLAILLE

Dans une note d'information, publiée le mercredi 31 décembre 2025, l'Association des industriels de la filière avicole (Interavi) a informé les présidents des associations d'éleveurs, ainsi que les revendeurs de la suspension de la Taxe sur la valeur ajoutée (Tva) de 18% sur l'aliment de volaille, initialement prévue à compter du vendredi 2 janvier 2026. Une décision saluée par les professionnels du secteur, qui y voient une victoire du dialogue et de la concertation. Cette décision fait suite à une première note, en date du lundi 29 décembre 2025, annonçant l'entrée en vigueur de ladite taxe conformément à l'annexe fiscale de la loi de finances 2026. Toutefois, face aux inquiétudes exprimées par les éleveurs et les industriels, le président de l'Interprofession avicole de Côte d'Ivoire (Ipravi) a instruit, le mardi 30 décembre 2025, de surseoir à son application. De nouvelles discussions seront par ailleurs engagées avec le gouvernement afin de parvenir à un réaménagement du texte fiscal.

PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX : QUAND LE « MADE IN CÔTE D'IVOIRE » SÉDUIT À L'INTERNATIONAL

La Côte d'Ivoire confirme son dynamisme et son attractivité sur la scène internationale. Les 13 et 14 décembre 2025, à la Serre Wangari de Saint-Ouen, à Paris, le pays a brillamment pris part au Marché de l'Afaso, un événement majeur dédié à la promotion commerciale et culturelle des produits alimentaires transformés et de l'artisanat africain. Invitée d'honneur de cette grande vitrine du savoir-faire africain, l'Ambassade de Côte d'Ivoire en France a porté haut les couleurs du « Made in Côte d'Ivoire », symbole d'une destination en pleine effervescence économique, commerciale, culturelle et touristique. Maurice Kouakou Bandaman, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, a mandaté Dr Drissa Koné, chef du Service commercial, pour représenter le pays et mettre en lumière la créativité des agro-transformatrices ivoiriennes ainsi que le talent des artisans nationaux.

AXE GAGNOA – GALEBRÉ : DÉMARRAGE EFFECTIF DES TRAVAUX DE BITUMAGE

Fin de clavaire. Les riverains de l'axe Gagnoa - Galebré, long de 43 kilomètres, vont bientôt pousser un ouf de soulagement. En effet, les travaux de bitumage dudit axe ont effectivement démarré depuis quelques jours. Ces travaux d'envergure ont été confiés à une entreprise ivoirienne. Ce chantier est salué par de nombreux usagers de la route. Les populations des villages riverains notent que le bitumage de cette voie facilitera l'écoulement des produits agricoles et l'évacuation des malades vers les centres de santé de Gagnoa. Les populations de Galebré, et partant du Didiga, entendent dans les tout prochains jours exprimer leur gratitude au Chef de l'État à l'occasion d'une cérémonie à Galebré.

COMMERCE EXTÉRIEUR : LA CÔTE D'IVOIRE RELANCE LE SOUS-COMITÉ SPS/OTC POUR FLUIDIFIER LES ÉCHANGES

La Côte d'Ivoire a relancé, le lundi 29 décembre 2025, les activités du Sous-comité sanitaire et phytosanitaire / Obstacles techniques au commerce (Sps/Ot), à l'occasion d'un atelier de deux jours organisé à Abidjan-Plateau. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la redynamisation du Comité national interinstitutionnel consultatif sur les accords de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Président la cérémonie d'ouverture au nom du ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba, le conseiller technique du Directeur général du Commerce extérieur, Dr Kouassi Marie-José, a salué la mobilisation des administrations publiques, des institutions membres et des partenaires techniques et financiers. Il a rappelé le rôle stratégique des accords SPS et OTC de l'OMC. Selon lui, ces deux organes sont essentiels à la protection de la santé humaine, animale et végétale.

LUTTE CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE-APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS : DR RANIE-DIDICE BAH-KONÉ (S.E CNLVC) MET EN LUMIÈRE LES GRANDES MESURES DU GOUVERNEMENT

Prenant part, le mardi 30 décembre 2025, à une émission sur Radio Côte d'Ivoire, la Secrétaire exécutive (S.E) du Conseil National de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), Dr Ranie-Didice Bah-Koné, est revenue sur les mesures gouvernementales dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie. Elle a mis en lumière l'ensemble des actions et mesures prises par le gouvernement sous le leadership du Chef de l'État, Alassane Ouattara, pour soulager les ménages, améliorer les revenus des populations, contenir l'inflation et s'assurer de l'approvisionnement sans discontinuer du marché local. La proche collaboratrice du ministre du Commerce et de l'Industrie, Souleymane Diarrassouba, s'est réjouie des différentes mesures vigoureuses arrêtées par l'État depuis 2019, date de l'apparition de l'épidémie de la maladie à coronavirus et ses conséquences sur les économies mondiale et nationale, ainsi que sur le mode de vie des populations.

ANNEXE FISCALE 2026 : LES NOUVELLES MESURES FISCALES OFFICIELLEMENT EN VIGUEUR

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé l'entrée en vigueur des mesures contenues dans l'annexe fiscale à la loi de Finances n°2025-987 du 19 décembre 2025 portant Budget de l'État pour l'année 2026. Selon un communiqué signé par le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou, ladite annexe a été publiée au Journal Officiel n°27, numéro spécial du 24 décembre 2025, effectivement paru le mercredi 31 décembre 2025. Conformément aux règles en vigueur relatives à la publication des lois et actes réglementaires, l'ensemble des dispositions fiscales nouvelles s'applique à compter du lundi 5 janvier 2026. Les contribuables sont ainsi invités à se conformer aux nouvelles orientations fiscales définies par l'État. L'annexe fiscale à la loi de Finances 2026 s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par l'administration fiscale et repose sur plusieurs axes majeurs, entre autres, l'élargissement de l'assiette fiscale, afin d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures et de réduire les inégalités devant l'impôt.

ACCÈS UNIVERSEL À L'ÉLECTRICITÉ ET À L'EAU POTABLE : LE GOUVERNEMENT VA ÉVALUER LES EFFORTS QUI RESTENT À FAIRE

De nombreux chantiers ont été réalisés pour doter les régions du pays de projets structurants afin de régler durablement le problème d'eau potable et l'accès à l'électricité. Si les progrès sont importants, le pays qui vise un accès universel à ces services va entamer la dernière ligne droite pour une couverture totale. « En vue d'atteindre notre objectif de couverture totale du pays en eau et en électricité, nous recenserons avant fin mars 2026, les localités non encore couvertes, ainsi que les besoins d'extension en vue de planifier les efforts qui restent à consentir », a indiqué le Président de la République, Alassane Ouattara, dans son message à la Nation du 31 décembre 2025. Une annonce dans la droite ligne des engagements pris en matière d'accès à l'eau potable et à l'électricité. Dans le secteur de l'électrification, des progrès significatifs ont été réalisés dans de nombreuses localités. (Source : CICG)

PROCÈS DE L'ATTAQUE TERRORISTE DE KAFOLO : DES ACCUSÉS CUISINÉS À LA BARRE, HIER

Une nouvelle audience criminelle a eu lieu, le lundi 05 janvier 2026, au Palais de justice d'Abidjan-Plateau, dans le procès de quarante-cinq (45) accusés pour l'attaque terroriste de Kafolo, survenue dans le Nord de la Côte d'Ivoire les 10 et 11 juin 2020, à la frontière avec le Burkina Faso. Cet assaut des djihadistes contre un poste-frontière ivoirien a causé la mort de treize (13) militaires et d'un (1) gendarme, issus des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) de la Côte d'Ivoire. Lors de l'audience criminelle du 05 janvier 2026, qui est intervenue après l'ouverture du procès, le lundi 22 décembre 2025, devant le Tribunal de première instance d'Abidjan, des accusés pour « actes terroristes » ont été cuisinés à la barre. Le procureur a tenté d'établir leur complicité dans l'attaque meurtrière de Kafolo.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : SORO FATOGOMA PREND LA TÊTE DE LA DIRECTION DES CULTES

Soro Fatogoma est le nouveau patron de la Direction Générale des Cultes (DGC). Le préfet hors grade a été nommé par un décret signé, le 31 décembre 2025, par le Président de la République, Alassane Ouattara. Préfet de la région du Tonkpi depuis mai 2024, il remplace Messamba Bamba à la tête de la DGC qui a pour rôle principal d'assurer le dialogue entre l'État et les différentes religions, de promouvoir la liberté religieuse et la laïcité, d'encadrer les questions juridiques liées aux cultes (associations cultuelles, missions religieuses), d'organiser les pèlerinages et d'assurer la sécurité des lieux de culte, tout en veillant à la bonne entente interreligieuse. L'une des activités phares de cette structure du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité reste l'organisation des pèlerinages à travers l'encadrement et le suivi des fidèles en terres saintes.

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : 163 CERTIFIÉS AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA), N'guessan Koffi, a présidé, le mardi 30 décembre 2025, au foyer du Lycée technique d'Abidjan-Cocody, la cérémonie solennelle de remise des Certificats de qualification professionnelle (CQP) aux auditeurs de la première cohorte du projet pilote de formation-insertion aux métiers des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Organisée en présence de Fama Touré, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), cette cérémonie marque l'aboutissement d'une première session de formation déroulée de novembre 2024 à novembre 2025. Au total, 163 jeunes, dont 128 basés à Abidjan, ont été certifiés dans sept métiers stratégiques du numérique : développement d'applications, analyse de données, cybersécurité, web, infographie, community management et bureautique professionnelle.

REFORCEMENT DE CAPACITÉS DES FORMATEURS : DES ENSEIGNANTS EN INDE POUR UNE FORMATION D'UN MOIS

Sept formateurs du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (METFPA) seront à l'Institut de Langues Eflu, dans l'État du Télangana (Inde), du 06 janvier au 18 février 2026. Avant leur départ, le dimanche 04 janvier 2026, le ministre N'Guessan Koffi a échangé avec cette cohorte. Pour le patron du METFPA, le partenariat entre son Département et l'Ambassade de l'Inde est un investissement stratégique. Ce, dans le capital humain, au service de l'amélioration de la qualité de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle en Côte d'Ivoire. « Conformément à la vision d'Alassane Ouattara, Président de la République, nous devons élargir le champ de notre diplomatie en vue de bénéficier de l'expérience des pays les plus avancés dans leur développement. La bourse de renforcement de capacités offerte par la République de l'Inde témoigne de la volonté du gouvernement de permettre à nos formateurs d'acquérir de nouvelles connaissances », a précisé le ministre.

OPÉRATION « ZÉRO CLINIQUE ILLÉGALE » : L'ILLÉGALITÉ ÉRADIQUEÉ DANS 80 % DES ÉTABLISSEMENTS IDENTIFIÉS

Lancée en 2022, l'opération « Zéro clinique illégale d'ici 2025 » affiche des résultats jugés concluants par les autorités sanitaires ivoiriennes. Sur les 80 % d'établissements sanitaires privés identifiés comme exerçant dans l'illégalité au départ, aucun ne fonctionne encore hors cadre légal en 2025. Le bilan a été présenté, le mercredi 23 décembre 2025, par Dr Bitty Marie-Josèphe, directrice des Établissements privés et des Professions sanitaires (DEPPS), lors d'une conférence de presse au Novotel Abidjan-Plateau. Selon les chiffres communiqués, 1 743 structures illégales ont été fermées, tandis que plus de 1 500 ont été régularisées et ont obtenu des arrêtés d'autorisation d'exercer. Cette opération d'assainissement du secteur sanitaire privé a reposé sur une stratégie intégrée combinant sensibilisation, régularisation administrative, digitalisation des procédures, immatriculation des établissements sanitaires privés, conventionnement à la Couverture maladie universelle (CMU), enregistrement des professionnels de santé, mise en place d'un observatoire digital, ainsi que des actions de contrôle, de surveillance et de démantèlement.

SANTÉ MÈRE-ENFANT : LE PNSME PRÉSENTE SES RÉSULTATS 2025 ET RENFORCE L'IMPLICATION DES HOMMES

La Direction du Programme National de la Santé Mère-Enfant (PNSME) a dressé son bilan annuel couplé de la remise officielle du Document national d'engagement des hommes, des adolescents et des jeunes pour la santé reproductive et le planning familial (SR/PF). C'était le jeudi 11 décembre 2025 à Bingerville. Durant deux jours, experts, partenaires et acteurs communautaires ont passé en revue les avancées, les défis et les actions prioritaires pour améliorer la santé des mères et des enfants en Côte d'Ivoire. La Directrice du PNSME, Dr Fatoumata Touré épouse Bamba, a présenté les conclusions du bilan 2025. Elle a

appelé à une meilleure cohérence dans l'utilisation des outils de collecte afin d'améliorer la qualité des données nationales. Le rapport indique également un taux d'exécution financière de 86 %, soit 2,155 milliards de FCFA exécutés sur les 2,494 milliards prévus. Les performances techniques de l'année ont également été examinées.



OLYMPIADES PANAFRICAINES DE MATHÉMATIQUES (OPAM) ET OLYMPIADES INTERNATIONALES DE MATHÉMATIQUES (OIM) 2026 : L'ÉQUIPE IVOIRIENNE EN STAGE DE PRÉPARATION AVEC DES FORMATEURS AMÉRICAUX

La Société Mathématique de Côte d'Ivoire (SMCI) et Massachusetts Institute of Technology (MIT) aux États-Unis d'Amérique (USA), en collaboration avec la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE), pour la 5e fois, organisent le stage de préparation aux Olympiades de mathématiques, au Centre des métiers de l'électricité (Cme) de Bingerville, depuis le lundi 5 janvier 2026, et ce, jusqu'au samedi 10 janvier 2026. L'ouverture de ce stage a été faite, ce lundi. Selon Bouafou Eugène, 2e vice-président chargé des utilisateurs, représentant le président de la SMCI, Pr Saliou Touré, 22 brillants élèves en Mathématique des classes de la Seconde à la Terminale C, âgés de 15 à 20 ans, sélectionnés pour la qualité de leur travail en Mathématiques, seront formés par des enseignants ivoiriens et cinq (5) formateurs de MIT.



DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DE PRODUITS PÉTROLIERS SUR DES PLAGES DE GRAND-BASSAM : AUCUNE MENACE SUR LA VIE HUMAINE ET SUR LES RESSOURCES HALIEUTIQUES, SELON LE CIAPOL

Dans la nuit du samedi 27 décembre 2025, un événement malencontreux est survenu sur des plages de Grand-Bassam, à savoir celles de Modeste, Azuretty et Gbamélé. Il s'agit du déversement accidentel de produits pétroliers. Quelques jours après ce déversement ayant occasionné la pollution desdites plages de Grand-Bassam, le Centre ivoirien antipollution (Ciapol) à travers son premier responsable, Pr Ossey Bernard Yapo, a fait des éclairages sur cette situation et a rassuré les populations quant aux éventuelles conséquences. D'entrée, le directeur du Ciapol, dans une interview consultée par L'inter, hier, lundi 5 janvier 2026, a souligné que ce type de pollution marine est bien différente d'une pollution de grande envergure. Laquelle pollution provient des activités terrestres, ou du fonctionnement normal des navires. Celle intervenue sur les plages de Modeste, Azuretty et Gbamélé est en deçà de 10 tonnes de pétrole, n'ayant donc aucune menace sur la vie humaine et sur les ressources halieutiques.



GOUVERNANCE SECTORIELLE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / EAU, ASSAINISSEMENT ET SALUBRITÉ : BOUAKÉ FOFANA TRACE LES PRIORITÉS POUR 2025 ET 2026

Conscient des défis à relever en 2025 et 2026, le ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Bouaké Fofana, annonce une série de projets structurants. Dans les secteurs de l'eau potable, de l'assainissement et du drainage, il prévoit la mise en œuvre de la Stratégie nationale intégrée et de son plan opérationnel, ainsi qu'une restructuration du secteur, avec pour priorité l'atteinte de l'ODD 6 (Objectif de développement durable 6), consacré à l'accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. En matière de salubrité, l'année 2025 a été marquée par le lancement des phases de production d'électricité au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET) de Kossihouen et d'Akouédo, à partir des déchets enfouis, une initiative destinée à améliorer durablement le cadre de vie des populations.

Culture



CULTURE ET FRANCOPHONIE : LES DÉFIS DE FRANÇOISE REMARCK EN 2026

L'année 2026 s'annonce sans répit pour la ministre Françoise Remarck qui devra relever plusieurs défis afin de poursuivre le dynamisme de la culture ivoirienne à travers la professionnalisation des spectacles vivants, l'organisation de grands événements culturels, la promotion des industries culturelles... À la tête

du ministère de la Culture et de la Francophonie depuis avril 2022, Françoise Remarck est en effet engagée avec constance et détermination dans une dynamique de repositionnement de la culture ivoirienne et de la Francophonie. En 2026, cette vision ambitieuse se poursuit avec la même énergie. Cette année s'annonce comme un temps de consolidation des acquis et de relèvement de défis que la ministre entend relever haut la main. L'un des chantiers prioritaires est l'assainissement du secteur de l'organisation des spectacles vivants.

Sport 



CAN 2025 / 8ES DE FINALE CI-BURKINA : LES ÉLÉPHANTS LARGEMENT FAVORIS FACE AUX ÉTALONS, SELON LES STATISTIQUES

La Côte et le Burkina Faso s'affrontent, ce mardi 06 janvier 2026, pour les 8es de finale de la CAN 2025 au Maroc. Une rencontre qui s'avère décisive pour les deux nations à cette étape de la compétition. Mais, vu les statistiques des rencontres entre les deux nations depuis 1976, les pronostics vont en faveur des Éléphants de Côte d'Ivoire. En effet, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso se sont affrontés à 16 reprises depuis leur première confrontation officielle en septembre 1976, avec une nette domination en faveur des Éléphants ivoiriens. Le bilan global est largement favorable à la Côte d'Ivoire, qui totalise huit victoires, contre sept matchs nuls et une seule défaite concédée face aux Étalons. L'unique revers ivoirien remonte au 27 décembre 1997, lors d'un match amical perdu (2-0) à Ouagadougou.



VU SUR LE NET

Société 



FACOBY : LA PREMIÈRE DAME DOMINIQUE OUATTARA ÉQUIPE LA CANTINE SCOLAIRE DE ZOUATTA

La Première Dame Dominique Ouattara, à travers la Fondation Children of Africa, a fait, le 3 janvier 2026, des dons en vue de soutenir la cantine scolaire de Zouatta, pour l'année académique 2025-2026. Les dons ont été réceptionnés par Philippe Kouhon, cadre et fils de la localité qui œuvre sans relâche pour le développement de la région. Les dons de la Première dame de Côte d'Ivoire sont composés de sacs de riz, de pâtes alimentaires, de l'huile, de kits scolaires, ainsi que des récompenses pour les meilleurs élèves de l'école primaire. Outre ces dons, une enveloppe a été également remise. L'objectif est d'assurer le bon fonctionnement de la cantine et de renforcer la scolarisation en milieu rural et ce, conformément à la vision sociale portée par la Fondation Children of Africa.



EAU POTABLE : UNE NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT RENFORCE LA DESSERTE À SAN PEDRO

Pour renforcer l'approvisionnement des ménages en eau potable et améliorer la qualité du service, le gouvernement poursuit la réalisation d'ouvrages hydrauliques dans plusieurs villes du pays. À San Pedro, une nouvelle station de traitement d'eau a été mise en service, le 4 janvier 2024. D'une capacité de 11 000 m³ par jour, cette infrastructure est alimentée par deux châteaux d'eau, ce qui permet d'augmenter significativement la production et la distribution d'eau potable dans la ville. « La mise en service de cet ouvrage a permis de faire passer le taux de desserte en eau potable de 41 % à 94 % à San Pedro », souligne Jacques Groguhé, responsable technique de la SODECI à San Pedro. Plusieurs quartiers, qui pouvaient rester jusqu'à une semaine sans eau, bénéficient désormais d'un approvisionnement régulier, améliorant ainsi de manière considérable les conditions de vie des populations. (Source : CICG)

Culture 

TOURISME ET ARTISANAT : UN SALON IVOIRO-TUNISIEN ANNONCÉ POUR FÉVRIER

La première édition du Salon de l'artisanat et du tourisme ivoiro-tunisien (Satit) se tiendra à l'Ivoire Golf Club d'Abidjan, du 5 au 8 février 2026. Cette initiative est portée par Rim Saidi, vice-présidente de la Chambre de commerce et d'industrie Tunisie-Côte d'Ivoire, et Nadiani Fadiga, présidente de l'Ong African Green Youth. Le Satit se positionne comme la plateforme économique et culturelle de référence dédiée exclusivement au renforcement des liens entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie dans les secteurs stratégiques de l'artisanat et du tourisme. Cet événement inédit a pour ambition de célébrer le savoir-faire exceptionnel des artisans et de révéler la diversité des destinations touristiques des deux pays. Événement au cœur des enjeux économiques et culturels, le Satit vise à offrir une vitrine aux artisans ivoiriens et tunisiens (céramique, tissage, maroquinerie, bijouterie, sculpture sur bois, etc) pour valoriser leur travail et exporter leur créativité.

» AGENCE DE PRESSE

Société 



QUATRE ANNÉES DE RÉFORMES STRUCTURANTES SOUS LE LEADERSHIP D'AMADOU COULIBALY POUR MODERNISER LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Le ministre de la Communication, Amadou Coulibaly, a, depuis son entrée au gouvernement en avril 2021, engagé une série de réformes qui ont durablement transformé le paysage de la communication publique et des médias en Côte d'Ivoire, plaçant l'humain, la modernisation et la responsabilité sociale au cœur de son action. Selon le communiqué transmis à l'AIP, sous impulsion de M. Coulibaly, le secteur de la communication a connu un tournant décisif, marqué par le renforcement de la régulation, l'accompagnement de la transformation numérique des médias, la décentralisation des actions ministérielles et l'amélioration du cadre juridique et réglementaire. « Nous devons bâtir une communication publique responsable, ouverte et connectée aux réalités de notre société », a-t-il déclaré lors d'échanges avec les acteurs du secteur. Sur le plan social, le ministre a posé un acte fort avec l'instauration d'une allocation familiale mensuelle de 250 000 FCFA au profit des journalistes séniors, afin de leur garantir une retraite digne.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci 101

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable